



communiqué

Date le 20 novembre 1989
Pour publication immédiate

**LE CANADA ET L'URSS DÉCIDENT DE COOPÉRER DANS
LA LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS**

MOSCOU -- Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, ont signé aujourd'hui un protocole d'entente sur la coopération dans la lutte contre la consommation, la production et le trafic de stupéfiants.

Ce protocole d'entente officialise le haut degré de coopération qui s'est établi entre le Canada et l'URSS en matière de lutte contre les stupéfiants. Il couvre tous les aspects du problème des stupéfiants, notamment le traitement des toxicomanes, l'éducation du public et l'application des lois.

- 30 -

(Voir documentation ci-jointe)